



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **1 juin 2022**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **25 mai 2022**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLINET, Nadia LAKEHAL, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI, Richard MARION, Ange VIDAL

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Michel ROCHER à Kaoutar DAHOUM
Pierre DUSSURGEY à Muriel LECERF
Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Myriam MOSTEFAOUI
Yvan MARGUE à Fatma FARTAS
Liliane GILET-BADIOU à Stéphane GOMEZ
Nacera ALLEM à Nordine GASMI**

Membres absents :

Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	0

Objet :

Communication activ'été 2022

V_DEL_22061_11

Rapport de Madame la Maire

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la municipalité développe des activités l'été à destination de l'ensemble des jeunes et des familles et plus particulièrement de celles et ceux qui ne partent pas pendant la période estivale. Elle bénéficie dans ce cadre précis du soutien de l'Etat et de la Métropole de Lyon.

Aussi, au travers du programme « Activ'Eté », la municipalité propose un programme diversifié pour tous les âges de la vie et pour toutes les familles et contribue à ce que la période estivale soit pour chacune et chacun un temps de construction et d'épanouissement.

Avec « Activ'Eté », les habitants de notre ville ont l'occasion de découvrir ou pratiquer des sports, des loisirs, des activités culturelles et artistiques et de partager des moments familiaux et de rencontres.

En 2021, malgré la situation sanitaire et une météo peu clémente, plus de 34 800 visiteurs cumulés ont fréquenté les trois principaux sites (parc Elsa Triolet, plateau Rousseau et stade Aubert). Cette fréquentation montre que la Ville répond à l'attente des habitants. Il convient d'ajouter les 25 000 personnes présentes sur l'ensemble des autres activités proposées, notamment culturelles, sur l'ensemble de la période.

La présente communication vise à préciser les grandes lignes de l'édition 2022.

1. Des activités multi-sites et diversifiées

La programmation 2022 ambitionne une nouvelle fois de répondre aux besoins de loisirs multiples et de proximité, et plus précisément aux objectifs suivants :

- proposer une offre de loisirs large, équitable et sur l'ensemble de l'été (de fin juin à fin août) ;
- favoriser l'accès à des activités diverses et variées (sportives, culturelles, artistiques, de loisirs,...) sur les différents temps de la journée ;
- aller vers tous les habitants et notamment ceux ou celles qui ne partent pas en vacances ;
- créer des moments de rencontres et d'échanges entre les publics issus des différents quartiers de la ville ;
- aller à la rencontre des jeunes et favoriser leur accès à l'ensemble des activités proposées ;
- animer les espaces publics et favoriser la médiation sociale ainsi que la tranquillité publique.

2. Le fonctionnement du dispositif

Construite dans une dynamique transversale et partenariale, une offre d'activités variées sera déployée du 21 juin au 28 août 2022 sur l'ensemble de la commune à destination d'un large public.

Des temps et activités clefs sont particulièrement développés autour de trois sites et périodes :

- quatre semaines au nord de la commune, au parc Elsa Triolet (du 6 au 29 juillet 2022) ;
- quatre semaines au centre-ville, sur le plateau Rousseau (du 12 juillet au 6 août) en partenariat avec l'OMS et la Métropole de Lyon (Métropole Vacances Sportives) ;
- deux semaines au sud, au stade Aubert (du 2 au 13 août 2022).

3. L'organisation pour l'année 2022

3.1 Les sites Elsa Triolet et Édouard Aubert :

- au parc Elsa Triolet du 6 au 29 juillet 2022 ;
- au stade Aubert du 1er au 12 août 2022.

Pour répondre à la diversité des publics, différents univers seront notamment construits sur Elsa Triolet et le stade Aubert : un espace détente ; un espace ludique (bassin aquatique , jeux, structures gonflables) , un espace sportif (sports collectifs ou individuels).

Les journées s'articulent de la manière suivante :

- toutes les matinées du mardi au jeudi de 10h à 12h pour les différents accueils de loisirs municipaux ou associatifs du territoire ;
- une ouverture de 16h à 20h du lundi au samedi pour les familles et les jeunes ;
- les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h, le service Petite Enfance en association avec le PRE et le service Santé proposera aux tout-petits (0-6 ans) et leurs familles des activités de prévention, de détente, de loisirs et d'échanges entre parents et professionnels. L'association Sens et savoir interviendra les 12 et 19 juillet pour des ateliers de peinture végétale.

En juillet, des animations seront proposées autour du bassin aquatique :

- cours aquagym pour adultes de 12h15 à 13h45 les mardis, mercredis et jeudis ;
- atelier natation de 17h30 à 18h30 : les mardis pour les 6-8 ans (apprentissage), les mercredis pour les 7-10 ans (perfectionnement) et les jeudis pour les 4-6 ans (ateliers parents enfants).

3.2 Le plateau Rousseau en partenariat avec la Métropole et l'OMS

Le dispositif « Métropole Vacances Sportives », proposé et financé par la Métropole de Lyon, a trouvé une traduction opérationnelle sur le territoire communal grâce à l'implication de l'OMS et des clubs sportifs locaux sur le plateau Rousseau en centre-ville. Du 11 juillet au 12 août 2022, les clubs sportifs proposeront ainsi des activités de 18h00 à 23h00 à destination des 11 ans et plus.

3.3 L'amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap

La démarche inclusive entamée par la Ville est prolongée cet été à travers :

- la sensibilisation et la formation des agents municipaux mobilisés sur Activ'été ainsi que des agents vacataires recrutés en partenariat avec OVE ;
- l'intégration dans le marché des activités développées sur les sites E. Triolet et E. Aubert de modalités de prise en charge des personnes en situation de handicap, notamment pour la piscine (lève-personne, déambulateur aquatique, etc.) ;
- une communication accessible avec un flyer en FALC (Facile A Lire et Comprendre) ;
- l'accessibilité facilitée aux buvettes sur les sites Activ 'été ;
- plus largement, la coopération renforcée avec les associations mobilisées sur cet enjeu, avec comme objectif de continuer à renforcer l'accessibilité de l'évènement (logistique, communication ,...).

3.4 La reconduction de l'accueil en soirée dans les équipements sportifs municipaux

La Ville ouvrira de nouveau cette année trois gymnases (deux au Nord et un au sud), trois soirs dans la semaine (les mercredis, jeudis et vendredis), de mi-juillet à mi-août. Cet accueil à destination des 14-25 ans a connu un très fort succès en 2021 avec près de 520 jeunes qui ont pu pratiquer une activité sportive. Il est important de souligner que cette action s'inscrit également dans une démarche de prévention et de renforcement de la tranquillité publique en soirée sur notre commune.

3.5 Les autres activités sportives

En dehors des activités déployées sur le parc Elsa Triolet, l'Esplanade Rousseau ou le stade Edouard Aubert, la Ville propose également d'autres activités sportives :

- tournois multi sports au gymnase Rousseau du 27 juin au 8 juillet (du lundi au vendredi) de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (pour les 11–15 ans sans inscription) ;
- tournoi de Futsal le 29 juin au gymnase Rousseau ;
- tournoi de Badminton le 1^{er} juillet au gymnase Rousseau ;
- tournoi de Football le 13 juillet à partir de 18h00 au stade Jomard ;
- boxe avec un Ring mobile les jeudis de 16h00 à 19h30 du 30 juin au 25 août en cœur de quartiers (30 juin / 5 juillet / 11 et 25 août au Mas du Taureau / 14, 21 et 28 juillet et le 4 août au Sud // le 18 août sur les quartiers Est)

Le dispositif A Vaulx Cross se poursuivra également cet été. Pour rappel, en 2021, A Vaulx Cross a permis à plus de 70 jeunes, d'en moyenne 16 ans, provenant des différents quartiers de notre commune, de découvrir le motocross en toute sécurité. Le dispositif reconduit depuis avril 2022. Une sortie sur circuit est également prévue chaque jour cet été. L'objectif est d'accueillir 120 jeunes différents sur cette année 2022.

4. Une offre diversifiée à destination de la Jeunesse :

Concernant l'organisation de l'été 2022, les actions se répartiront de la manière suivante :

- chantiers été ;
- accueil en soirée ;
- accueil de loisirs ;
- accueil des jeunes ;
- animation hors les murs ;
- animations culturelles de proximité.

Le but est de permettre l'accès aux loisirs à tous les jeunes vaudais de 11 à 25 ans, avec des tarifs adaptés basés sur le coefficient familial, mais aussi de proposer une première activité professionnelle aux plus jeunes.

4-1 Les chantiers d'été

Les chantiers d'été s'adressent prioritairement aux jeunes âgés de 16 à 18 ans et durent cinq jours, entre début juillet et fin août. A la rentrée, les participants reçoivent une indemnisation de 105€ ainsi que 50€ en chèque vacances.

Ce sont généralement des chantiers d'embellissement, de remise en peinture avec les bailleurs sociaux et de soutien aux services municipaux (par exemple la campagne de prévention bucco-dentaire du service santé, l'entretien des écoles, etc.)

4-2 Les accueils en soirée

Ils se dérouleront de fin juin à mi-août, auprès de jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ils auront lieu les mardis, mercredis et jeudis soir jusqu'à minuit sur l'espace Malval et l'espace Carco, animés par les professionnels du service jeunesse et les médiateurs sociaux du territoire.

L'objectif est de faciliter l'accès aux droits de nos jeunes et de les mettre en lien avec différents partenaires et organismes en abordant notamment :

- l'accès à l'emploi : chantier éducatif avec les bailleurs sociaux, ateliers CV, lettre de motivation et simulation d'entretien, en lien avec la Mission Locale et les autres partenaires de l'insertion ;
- l'accès aux loisirs : sorties culturelles, soirées concert, élaboration de mini-séjours en bord de mer dans le cadre du dispositif hors la ville par exemple ;
- l'accès à la santé : atelier d'échange sur les conduites à risque, avec notamment le service santé de la Ville ;

- l'engagement citoyen : l'accompagnement à la création d'associations de jeunes (SLOW)

4-3 Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs proposent des animations culturelles, sportives et ludiques, tout au long des quatre semaines de fonctionnement, de mi-juillet à début août. Celles-ci concernent les 11 à 17 ans, avec seize jeunes par pôle d'animation :

- le pôle Malval pour le quartier du grand Mas du 11 au 29 juillet ;
- le pôle Cachin pour le quartier du Village du 11 au 29 juillet ;
- le pôle Verchères pour les quartiers Est et le centre-ville du 11 au 29 juillet ;
- le pôle Carmagnole pour les quartiers Sud du 18 juillet au 12 août .

Un séjour d'une semaine par pôle sera organisé du 1er au 5 août.

L'objectif est essentiellement l'égalité d'accès aux loisirs mais également l'autonomie et l'émancipation de ces jeunes.

4-4 Les accueils jeunes

Les accueils des jeunes concernent les plus de 14 ans et proposent une offre distincte des structures de loisirs traditionnelles. Douze jeunes pourront être accueillis en parallèle afin de créer du lien et de mettre en place des projets jeunes.

Ces jeunes seront accueillis sur trois semaines du 11 au 29 juillet sur tous les pôles d'animation.

Cet accueil permet de toucher les jeunes les plus éloignés dans les différents quartiers de la commune. Leur sont proposées des animations de proximité afin de leur permettre de travailler sur des projets jeunes à plus ou moins long terme.

4-5 Les animations hors les murs

Ce dispositif qui se déroulera du 11 juillet au 5 août, permettra à tous les publics présents sur un territoire de bénéficier d'animations sportives et ludiques, en proximité.

Les quatre équipes formées chacune de trois animateurs nomades se déplaceront dans tous les quartiers, également les plus éloignés des structures d'animation, en lien avec les habitants et les associations locales.

5. Une offre culturelle dense sur toute la période estivale, incluant l'ouverture du Planétarium

Durant toute la période estivale, des animations culturelles sont proposées à destination des jeunes et des familles : des spectacles et ateliers, des projets autour des cultures urbaines à destination des accueils de loisirs, pôle jeunesse et centres sociaux.

5-1 La Biennale des Cultures Urbaines

La 3^{ème} Biennale des Cultures Urbaines investit la ville du 22 juin au 9 juillet et propose une incursion dans la Street Culture : musique, danse, street art, stand up... :

- du 22-25 juin au Parc Elsa Triolet ;
- du 29 juin au 2 juillet à l'Esplanade Tase et Cirque Imagine ;
- du 6 au 9 juillet à la Bibliothèque Pérec, Médiathèque Maison de Quartier et Planétarium ;

Les mercredis et jeudis les événements seront gratuits. Les samedis et dimanches, les événements seront au tarif unique de 10 €.

5-2 Le réseau de lecture publique

- les bibliothèques ;
- les bibliothèques, Marie- Ghislaine Chassine et Paul Eluard seront ouvertes en juillet et août (fermeture du 1^{er} au 6 août pour Eluard et du 9 au 13 août pour Chassine).

Elles proposeront des activités « Livres et jeux » accessibles à tout public, de 14h00 à 18h00, les

mercredis à Chassine et les vendredis à Eluard à partir du 8 juillet.

La Médiathèque Maison de Quartier sera ouverte jusqu'au 08 août (le samedi 20 août inclus).

L'inauguration aura lieu le 2 juillet.

La MMQ participera à la Biennale des Cultures urbaines du 22 juin au 9 juillet.

En parallèle, elle proposera notamment :

- l'animation jeux et lecture « les terrasses de la médiathèque » les jeudis 21 et 28 juillet et le 4 août ainsi que le mercredi 24 août à partir de 10h00 ;
- une soirée jeux de société en famille ou entre amis le vendredi 22 juillet de 19h00 à 21h00 ;
- des animations jeux tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

La 22^{ème} édition du festival Woodstower aura lieu du mercredi 24 au dimanche 28 août sur le Grand Parc de Miribel. Il offrira une programmation variée du rap à l'électro.

Le bibliobus sera présent du 26 au 28 août sur le site du Festival.

5-3 L'école des Arts

La fête de l'école des arts aura lieu du 24 juin au 2 juillet (concerts, spectacles, ...)

Un stage de céramique aura lieu du 7 au 13 juillet.

L'école des arts est ouverte jusqu'au 13 juillet et à partir du 16 août pour accueillir les élèves qui veulent travailler leur instrument, en individuel ou en groupe.

5-4 Le cinéma Les Amphis

L'équipement sera ouvert jusqu'au 12 juillet et reprendra ses activités à compter du 17 août. 16 séances hebdomadaires sont proposées.

5-5 Le Planétarium

Le Planétarium sera ouvert du mardi au vendredi 10h30-17h00, samedi et dimanche 13h30-18h00.

Les séances sont proposées à partir de 4 ans :

- à 11h00, 14h00, 15h30 du mardi au vendredi ;
- à 14h00, 15h30, 17h00 le samedi et le dimanche.

L'exposition « Vaisseau Terre » est accessible sur toute la période pendant les heures d'ouverture.

Une séance d'observation du ciel est prévue le jeudi 21 juillet à 20h30 (à partir de 8 ans)

6. Une dimension santé présente au cœur de l'été

Le Pôle santé s'associe aux animations estivales :

- sur le thème des conduites addictives auprès des adolescents avec une sensibilisation animée par la Consultation Jeunes Consommateurs du Lieu écoute ;
- sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire et la promotion du dispositif MT'dents auprès des 5 à 16 ans.

7. L'offre éducative se déploie en proximité mais aussi dans le cadre de séjours variés

7-1 Les accueils de loisirs

Sept accueils de loisirs seront ouverts du 11 au 29 juillet ainsi que cinq accueils de loisirs du 1^{er} au 19 août 2021 pour les enfants de 3 à 12 ans.

Les sites René Beauverie et Ambroise Croizat sont prévus pour des besoins impératifs de mode de garde sur la dernière semaine précédant la rentrée.

Les accueils de loisirs proposeront un programme de vacances pour

- des activités sportives sur les équipements et participation à en lien avec le service des Sports ;
- des activités d'éveil et de création ;
- des grands jeux ;
- des jeux d'eau pour les maternelles dans tous les accueils de loisirs ;
- des sorties culturelles ;
- des sorties baignades (sorties lac).

Dans le cadre du projet de chaque accueil de loisirs, un mini séjour de quatre jours est proposé aux 8-12 ans.

7-2 Les colonies apprenantes

En lien avec les services de l'État, nous reconduirons la proposition de séjours de cinq à huit jours avec hébergement dans le cadre du dispositif « Colos Apprenantes ». Pour mémoire, en 2021, plus de 250 enfants de Vaulx en Velin ont pu bénéficier de ce dispositif.

8. Une programmation d'été qui mobilise le tissu associatif dans les quartiers

L'offre associative estivale se décline sur tous les quartiers de la Ville à travers la mobilisation des associations, dans la proximité et en complémentarité des dispositifs municipaux.

Parmi les activités proposées par les associations du territoire, on notera par exemple que :

Les centres sociaux proposeront des accueils de loisirs pour les 3-15 ans sur le mois de juillet ; le CS Grand Vire en proposera jusqu'au 12 août. Ils participeront également à des activités hors les murs sur la période.

La MJC proposera des animations de proximité de 17h00 à 19h00 à destination des 11-16 ans trois jours par semaine en cœur de quartier sur l'ensemble du territoire.

Planète Sciences proposera des animations « City Ciel » de 15h à 20h du 11 au 13 juillet à l'espace les Mandolines et du 18 au 20 juillet au LCR Petit Pont et les 21 et 22 juillet au LCR Les Grolières.

L'association « Dans tous les sens » en partenariat avec « Fête le Mur » mettra en place des ateliers d'écriture en lien avec des ateliers d'arts plastiques, un jour par semaine sur le mois d'août sur le terrain de tennis porche de la salle Jara.

L'association Action Basket Citoyen proposera du 7 au 22 juillet et du 1^{er} au 5 août au gymnase Wallon des ateliers Education par le sport et le jeu avec initiation au Hockey, Hand, Ultimate, Basket, Touch rugby. Les ateliers se dérouleront de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

La 3^{ème} édition de « A Vaulx Crampons » se déroulera le 6 juillet de 14h00 à 18h00 au But en Or du Mas du Taureau. L'évènement porté par Sport dans la Ville et Positive Planet consiste en un tournoi de foot avec des stands sur les thématiques de l'insertion professionnelle.

« Ebulliscience » proposera, une fois par semaine, des défis scientifiques au cœur du quartier du Mas du Taureau du 1^{er} au 31 juillet. L'association participera aussi à l'inauguration de la MMQ.

La Maison du Vélo de Lyon, en partenariat avec le CS Jean et Joséphine Peyri, animera des ateliers autour du vélo aux Ateliers de l'Audace, 4 allée du Textile. :

- ateliers de découverte adulte pour apprendre à faire du vélo les lundis 4, 18 et 25 juillet, les mercredis 6, 20 et 27 juillet et les vendredis 8, 22 et 29 juillet de 10h00 à 12h00 ;
- animations ludiques pour découvrir la mobilité en draisienne pour les 2-5 ans les lundis 4, 18 et 25 juillet de 10h00 à 13h00 ;
- ateliers de découverte de la mécanique vélo pour les 11-20 ans de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 les mardis 05, 12, 19 et 26 juillet et de 9h00 à 12h00 les mercredis 6, 13, 20 et 27 juillet.

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le

ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_11-DE

L'offre associative estivale est en voie d'être encore complétée, notamment avec les dispositifs « quartiers d'été » de la Métropole et de l'Etat qui feront l'objet de retours auprès des associations courant mai/ juin. Ils viendront ainsi finaliser l'offre déployée sur Activ'Ete 2022.

En conséquence, je vous propose :

- ▶ de prendre acte de la présente communication Activ'été.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le

SLO

ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_11-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 1^{er} juin 2022 par Madame la Maire ;

Après avoir délibéré, décide :

- ▶ de prendre acte de la présente communication Activ'été.

Nombre de suffrages exprimés : 0
Votes Pour : 0
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le mercredi 01 juin 2022.

Pour extrait conforme,

#signature#